

Citoyens MILITANTS

www.mrc-france.org



Avec Jean-Pierre Chevènement, le cap républicain

Édito / Jean-Luc Laurent, Président du MRC

Jean-Pierre Chevènement fait partie de ces hommes politiques qui éclairent la réflexion sur le devenir de la France. Rares sont ceux qui possèdent sa clairvoyance. La pertinence de son analyse traverse les années sans prendre une ride. Depuis la dénonciation de l'Acte Unique, il n'a eu de cesse de s'opposer à la construction européenne confondue avec l'acceptation de la mondialisation libérale.

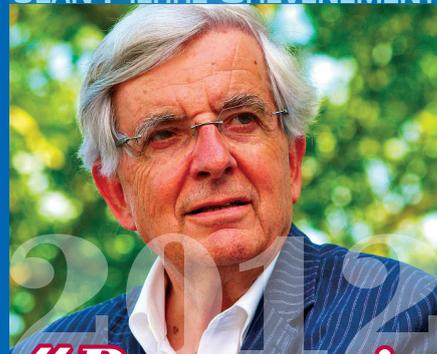
En rendant publique une brochure le 24 juin intitulée « Pourquoi je serai candidat », Jean-Pierre Chevènement dresse les grandes orientations de sa candidature. Un cap pour redresser la France, pour la maîtrise de son destin et répondre à l'exigence légitime des Français à vivre dans un pays où la croissance est retrouvée et partagée, où l'avenir de leurs enfants est assuré, où l'école joue son rôle de formation du citoyen et d'ascenseur social, où l'Etat assume ses missions.

Son projet ambitieux repose d'abord sur le redressement de l'Europe : une obligation pour reprendre en main nos moyens d'action économique et politique sans lesquels les promesses ne seraient qu'illusions. L'adoption de la monnaie unique, la dérégulation financière, la mise au ban des Nations, trois graves erreurs d'orientation qui nous ont menés à l'échec et auxquelles ont adhéré les gouvernements successifs. Il est grand temps de revoir le fonctionnement de la zone euro, de construire un dialogue de fermeté avec l'Allemagne et de réformer la Banque Centrale Européenne. Devant les enjeux considérables pour sortir la France et l'Europe de l'ornière, la rupture s'impose.

Redresser notre pays, c'est le guider sur le bon chemin. Jean-Pierre Chevènement se donne un objectif : rendre à la France et à ses citoyens la maîtrise de leur avenir. Au-delà d'une promesse, il en définit les moyens, notamment avec un projet de réindustrialisation inscrit dans le XXI^e siècle, affranchi de la globalisation. En pariant sur l'intelligence, il veut redonner à l'école républicaine sa capacité à faire des citoyens instruits et formés. Réorienter la France, c'est inverser la dynamique du déclin sur la scène internationale. La France a des atouts, il appartient au futur Président de les porter.

Les Français ont besoin d'un Président républicain, patriote et progressiste. Président du MRC, je ne vois qu'un seul homme capable d'incarner la France de demain. Nul autre que Jean-Pierre Chevènement n'est capable de nous affranchir du carcan libéral dans lequel nous avons été enfermés. Nul autre que lui n'a l'expérience, le volontarisme, la droiture pour prendre en main notre destin et nous mener sur la pente ascendante de la prospérité. Avec « Pourquoi je serai candidat », Jean-Pierre Chevènement s'engage dans la campagne, fort de sa carrure d'Homme d'Etat et de la liberté qu'on lui connaît. Charge à nous de lui permettre de porter sa candidature et son projet devant les Français. L'université d'été à Carros les 3 et 4 septembre prochains sera une étape importante vers ce grand rendez-vous.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT



« Pourquoi
je serai
candidat »

Retrouver

« Pourquoi je serai candidat » par
Jean-Pierre Chevènement sur :
www.chevenement.fr/2012

APRÈS LA PERTE DE LA SOUVERAINETÉ MONÉTAIRE,

LA PERTE DE LA SOUVERAINETÉ BUDGÉTAIRE !

Jean-Pierre Chevènement
Intervention au Sénat
Le 14 juin 2011



Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Cette vingt-cinquième révision de la Constitution, la troisième de la législature, va exactement à l'inverse du but proclamé par celle de 2008 de « revaloriser, nous a-t-on dit, les droits du Parlement ».

Depuis toujours le Parlement vote le budget et autorise l'impôt. C'est pour cela qu'il a été fait. Le présent projet de loi constitutionnel vise à soumettre la loi de finances et la loi de financement de la Sécurité sociale à une loi-cadre d'équilibre, nouvel instrument juridique supérieur, dans la hiérarchie des normes, aux lois financières et à la loi ordinaire. Le Conseil Constitutionnel sera systématiquement saisi de la conformité des lois de finances et des lois de financement de la Sécurité Sociale à la loi-cadre (article 9). C'est transformer le Conseil Constitutionnel en gardien de la bonne gestion des finances publiques. (...)

UNE ATTEINTE À LA DÉMOCRATIE

Ce projet de loi constitutionnel qui prétend figer pour au moins trois ans les équilibres budgétaires est profondément attentatoire aux droits de l'opposition et à l'idée même d'alternance. Nous avons des élections générales en 2012. Si la gauche devait l'emporter, prétendez-vous lui interdire d'appliquer le programme qu'elle aura défini ? Je ne parle pas du programme du parti socialiste, mais de celui, sûrement différent, qu'aura défendu le candidat qu'elle soutiendra devant les électeurs. Le projet de loi constitutionnel est non seulement une atteinte à la démocratie mais aussi au bon sens : si ce projet de loi constitutionnel avait été adopté en 2007, eussiez-vous pu faire voter, en 2008 un projet de loi pour venir au secours des banques, en 2009 un plan de relance pour lutter contre la récession, et en 2010 le lancement d'un grand emprunt pour impulser – insuffisamment d'ailleurs – les secteurs d'avenir ? On vous demande de voter ce projet « quia absurdum ». Parce qu'il est absurde ! (...)

Le projet de loi constitutionnel n'attente pas seulement aux prérogatives du Parlement. Il attente aussi, paradoxalement, à celles du gouvernement puisque désormais celui-ci ne pourra plus agir par la voie des ordonnances de l'article 38, dès lors que celles-ci pourraient entrer dans le champ infiniment vaste des lois-cadres d'équilibre qui – je cite – « fixent des règles, des principes, des orientations, des normes, des plafonds de dépenses et des planchers

de recettes, etc. » Bonne chance pour quiconque – Parlement, gouvernement, Conseil Constitutionnel – pour se retrouver dans le galimatias de cette usine à gaz !

Enfin, et suprême hypocrisie, le projet de loi constitutionnel prétend introduire dans notre Constitution un article 88-8 censé « associer le Parlement aux engagements européens ». C'est tout le contraire qui est vrai ! Nous sommes au cœur du processus de dessaisissement du Parlement.

Le projet prétend soumettre au Parlement quinze jours avant sa transmission à la Commission européenne, en avril de chaque année, le « projet de programme de stabilité ». En réalité, celui-ci définit des normes concertées, entre les cabinets ministériels français et les institutions européennes. Le Parlement qui vote le budget vers le 20 décembre est entièrement dessaisi, dès le mois d'avril, de sa compétence budgétaire fondamentale. Pour organiser ce « semestre européen », cinq propositions de règlements européens et une proposition de directive sont en cours d'élaboration.

En vertu du « pacte de compétitivité » Merkel-Sarkozy, encore appelé « pacte pour l'euro », adopté par le Conseil européen des 24 et 25 mars 2011, les volets préventifs et correctifs du pacte de stabilité et de croissance seraient renforcés : le volet préventif comporterait un principe de limitation de la croissance annuelle des dépenses par rapport à la croissance du PIB et l'obligation de constituer un dépôt portant intérêt, en cas d'écart important par rapport à la trajectoire. Volet correctif : en cas de déficit excessif, des mécanismes de sanction interviendraient, non plus de manière automatique, mais sur décision du Conseil selon, toutefois, des règles de majorité inversée véritablement extravagantes : la sanction s'appliquerait s'il n'y avait pas trois cinquièmes des Etats pour s'y opposer !

Une proposition de directive enfin prévoit « la mise en place d'une planification budgétaire pluriannuelle s'appliquant à l'ensemble des administrations publiques » et « des règles budgétaires chiffrées faisant l'objet d'un contrôle effectif ». (...)

SOUMETTRE LA FRANCE À L'AUSTÉRITÉ

Le projet de loi constitutionnel qui nous est soumis ne peut se comprendre en dehors de la proposition de directive dont il reprend, selon nos informations la plupart des

termes, dans ses articles 7, 8 et 9. On a là par avance un exemple instructif de la manière dont s'articuleront les décisions budgétaires nationales et les orientations de la programmation européenne. On n'attend même pas que les institutions de Bruxelles aient statué pour se conformer aux dispositions qu'elles sont déjà réputées avoir prises ! Nous sommes en plein fédéralisme budgétaire, selon la novlangue inventée par MM. Trichet et Strauss-Kahn, même si nous n'avons pas encore un « ministère des finances européen », selon le vœu du Président de la Banque centrale. Curieusement, ce ministère de fait ne se préoccupe que de la mise sous contrôle des budgets publics et néglige complètement l'endettement privé dont on sait qu'il est à l'origine de la crise financière. (...)

Le Parlement sera ainsi mis devant le fait accompli dans l'élaboration des lois financières. Le « semestre européen » instaure dès le début du printemps un véritable « cycle de surveillance ». Dès juillet, les institutions communautaires adressent leurs observations aux Etats-membres. (...)

La technocratie européenne, de Bruxelles et de Paris, sera seule maîtresse de la recette de la sauce à laquelle nous serons mangés. Le projet de loi constitutionnalise à l'avance, à travers la création de lois-cadres d'équilibre, la soumission de notre budget et de notre protection sociale à la programmation de l'austérité par Bruxelles.

Cette machinerie compliquée échappe totalement à l'opinion publique et à la majorité des parlementaires. Elle n'a qu'un but : dessaisir le Parlement de ses compétences et de son rôle, ruiner ce qui reste de démocratie dans notre pays.

LE VER EST DANS LE FRUIT ; LA RÉALITÉ SE VENGE

C'est un coup d'Etat permanent dont nous serons l'objet à travers ces lois-cadres d'équilibre. Hier le Traité de Maastricht nous a privés de notre souveraineté monétaire. Aujourd'hui c'est de la souveraineté budgétaire qu'on veut nous dessaisir. L'enchaînement est parfaitement logique ! Dès le départ, la monnaie unique a été conçue comme une monnaie politique, comme le levier d'un fédéralisme européen. En vain le Peuple, consulté par référendum le 29 mai 2005, a-t-il exprimé son rejet. On lui a imposé à travers le traité de Lisbonne, la « substance de la Constitution européenne ». Ce déni de souveraineté n'a pu empêcher la réalité de se faire jour : on nous avait promis hier que l'euro nous sauverait. Aujourd'hui, il faut sauver l'euro à travers des plans d'austérité renforcés.

Le ver, en réalité, était dans le fruit dès l'origine. On a toujours voulu faire l'Europe en ignorant la réalité des nations. C'est le vice initial de Maastricht : on a transféré le pouvoir monétaire à une Banque Centrale indépendante, sorte de Buba-bis n'ayant d'autre mission que de lutter contre l'inflation, et cela dans une zone économique et monétaire composée de dix-sept pays loin d'être homogènes : les différents pays de la zone euro ont des structures économiques différentes. Leurs politiques divergent et la déflation salariale pratiquée en Allemagne depuis dix ans n'a pas peu contribué aux déséquilibres internes survenus depuis lors. Les repères culturels ne sont pas les mêmes. Dans chaque pays vit à son rythme une démocratie particulière.

Aujourd'hui la réalité se venge. Les marchés financiers creusent entre les différents pays des écarts de taux insoutenables. Le fonds européen de stabilité financière n'est pas suffisamment doté pour faire face aux demandes d'aide des pays en difficulté. Et l'Allemagne est fortement réticente pour prêter à des pays qu'elle considère comme impécunieux. Elle n'est pas prête à faire pour le Péloponnèse l'effort qu'elle a fait pour le Brandebourg, tant il est vrai – et cela se comprend – que la solidarité européenne n'a pas la même force que la solidarité nationale !

L'Allemagne, plutôt que d'assouplir sa politique, entend donc durcir, avec la caution de la France, les plans d'ajustement au sein de la zone euro. C'est de cela qu'il est question à travers ce projet de loi de réforme constitutionnelle.

En fait, les marchés financiers dictent leur loi : M. Sarkozy explique la nécessité de la RGPP, et de différentes « réformes » qui tendent toutes à l'abaissement du coût du travail par le souci de conserver le triple A que les agences de notation accordent à la France.

Comment mieux avouer que « Standard and Poors » pèse désormais plus lourd que la souveraineté populaire ? Or, les peuples européens refusent cette perspective d'austérité à perpétuité s'appliquant aux salaires, aux retraites, aux services publics et aux moyens de l'Etat lui-même. On le voit à chaque élection. Les peuples refusent d'être mis en coupe réglée par le capitalisme financier. Ils ne veulent pas d'une Europe qui s'identifie à la régression et au déclin. Il faut donc leur en offrir une autre, qui signifie, à l'inverse, croissance et progrès social.

CHANGER LES RÈGLES DU JEU

M. Sarkozy nous parle de la dette qu'il a contribué à creuser. Mais pour résorber la dette, la croissance est plus efficace que la récession ! Je n'ai pas été partisan de Maastricht. L'euro, monnaie à la fois branlante et surévaluée asphyxie notre économie et accélère notre désindustrialisation. Mais l'euro existe. Mieux vaudrait le réformer en changeant ses règles du jeu : mission de la BCE étendue au soutien de la croissance et de l'emploi – l'inverse de ce qu'elle s'apprête à faire en relevant ses taux d'intérêt ! –, politique de change visant à rapprocher le cours de l'euro de son cours de lancement : 1\$16 centimes au lieu de 1\$45 aujourd'hui, rachat des titres de dette publique sur les marchés pour casser la spéculation. En deuxième lieu, modification des traités européens pour autoriser le lancement d'un grand emprunt destiné à financer les infrastructures et les programmes de recherche. Enfin et surtout, initiative européenne de croissance concertée, à travers un plan de relance salariale décliné par pays. Le moins qu'on puisse dire est qu'on ne prend pas aujourd'hui le chemin de cette réforme qui mettrait l'Europe au service du progrès.

Ou bien donc les pays de la zone euro seront capables, ensemble, d'inverser leur politique : des élections générales auront lieu en 2012-2013 dans les principaux d'entre eux. Ou bien ils seront rattrapés par la crise de l'euro. Le système de l'euro ne survivrait pas à la cure d'austérité généralisée à laquelle on vous demande par avance de vous résigner. ►

.../... On n'évitera sans doute pas de faire évoluer le système de l'euro vers des formules praticables en revenant par exemple à l'idée de monnaie commune, soutenue jadis par les Britanniques et en France par MM. Bérégoovoy et Balladur, monnaie commune utilisable dans les paiements extérieurs et permettant des ajustement négociés à l'intérieur d'un SME bis, entre des déclinaisons monétaires nationales. On éviterait ainsi les dévaluations sauvages, dites « compétitives ». Un tel système maintiendrait un « toit européen commun » et permettrait l'extension de cette monnaie commune au continent tout entier. Car contrairement à ce qu'a dit M. Sarkozy, « l'euro n'est pas l'Europe » : la Grande Bretagne, les pays scandinaves, les PECO, sans parler de la Russie et des pays de l'Euroméditerranée se tiennent au dehors.

Un tel système euro réformé éviterait les dévaluations internes par la baisse des salaires dont chacun voit bien, en Grèce et ailleurs, qu'elles sont à la fois insupportables et inefficaces. Encore faudrait-il préparer cette mutation ordonnée du système de l'euro pour le mettre au service d'un nouveau dessein de progrès pour l'Europe. C'est une tout autre voie que le chemin de coercition budgétaire et sociale où on veut entraîner subrepticement notre pays

en commençant par le Parlement, à travers cette nouvelle réforme de la Constitution, coup d'Etat silencieux, ourdi dans le dos du peuple.

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? vous demandais-je en commençant mon intervention. Il vaudrait mieux renvoyer les Chambres dans le néant, comme le 10 juillet 1940, à Vichy, tant il est vrai comme le disait Pierre Mendès-France, dans son discours du 18 janvier 1957 à l'Assemblée Nationale, sur le projet du traité de Rome, que « l'abdication d'une démocratie peut prendre deux formes : soit le recours à une dictature interne par la remise de tous les pouvoirs à un homme providentiel, soit la délégation de ces pouvoirs à une autorité extérieure, laquelle, au nom de la technique, exercera en réalité la puissance politique. »

Vision prémonitoire d'un des derniers grands républicains ! On a envie de dire : « Mendès-France, De Gaulle, réveillez-vous ! ils sont devenus fous ! »

Heureusement votre projet de révision constitutionnelle n'a pas la moindre chance d'aboutir. Il n'y aura pas dans un Congrès, à Versailles, une majorité des trois cinquièmes pour autoriser cette nouvelle abdication avant 2012. ■

Cibler au plus juste les objectifs de l'éducation nationale

Estelle Folest - Secrétaire nationale

à l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche



Lors de la dernière Université d'été du Mouvement Républicain et Citoyen, en septembre 2010, la rencontre consacrée à l'éducation avait réuni les militants autour de Jean-Claude Blanc, Claire Mazeron et Véronique Blanc-Blanchard et donné lieu à trois textes fondateurs de la Commission : « Qu'est-ce que l'école de la République ? », « Égalité des chances et École républicaine : la fin d'une utopie française ? », et « Désormais, au lieu d'apprendre, on « apprend à apprendre » ».

(en ligne sur le site du MRC, « Thèmes - Éducation »). Animées par Estelle Folest, Secrétaire nationale à l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche depuis le Congrès de juin 2010, les discussions avaient permis de rappeler les grandes lignes des orientations du MRC, de présenter le tract « Rebâtissons l'école républicaine » élaboré par Eric Martin, Secrétaire national chargé des campagnes et des actions militantes, et de dégager des thèmes consensuels tels que l'élitisme républicain, l'égalité et non l'égalitarisme, les dégâts causés par le pédagogisme, l'instruction contre l'éducation, ou encore la nécessité de revaloriser les formations techniques et professionnelles.

À la demande de notre Président, Jean-Luc Laurent, et sous l'impulsion d'Estelle Folest, la Commission éducation du MRC s'est mise en place un mois après l'Université d'été. Elle rassemble aujourd'hui plus de 30 militants

du MRC soucieux de contribuer à l'enrichissement de la réflexion du parti : instituteurs, enseignants, formateurs, chefs d'établissements, conseillers municipaux, inspecteurs de l'éducation nationale, maires et maires adjoints, doctorants, maîtres de conférences ou professeurs d'université, etc. Issus en grande partie du monde de l'éducation, les membres de la Commission se sont rencontrés à deux reprises. Une première fois en novembre 2010, où les objectifs de la Commission, son calendrier et ses thèmes prioritaires ont été déterminés. Avec la volonté de s'adresser aux citoyens et aux politiques, la Commission a souhaité clarifier, actualiser et diffuser les positions du MRC en matière d'éducation. Des membres volontaires se sont ainsi engagés à rédiger des contributions sur les thèmes que sont la formation

des enseignants (réforme de la mastérisation), le bilan du collège unique, l'impact du libéralisme sur la politique éducative, la place des parents à l'école, l'école comme lieu protégé, ou encore la nécessité d'un renouveau pédagogique. Certaines de ces contributions ont été rédigées au sein de petits groupes de travail, et toutes ont été présentées aux membres en vue de leur adoption lors de la deuxième réunion de la Commission au siège national du parti en mai dernier. Cette réunion a également été l'occasion de poser les premières pierres du texte d'orientation qui sera soumis au Secrétariat national à la rentrée 2011.

Tous les militants qui le souhaitent sont invités à faire partie de la Commission éducation et à participer à ses travaux. ■

Contact : mrc.commission.education@gmail.com

Bastien Faudot
Secrétaire national
en charge de
l'université d'été



« Le contrat républicain pour
une nouvelle prospérité »

Samedi - VERS UNE ÉCONOMIE DE PROSPÉRITÉ EN EUROPE

10h - Message d'accueil : Ladislav Polski
10h15 - Introduction de l'université d'été : Bastien Faudot

TABLE
RONDE
1

L'avenir de la monnaie unique et de l'industrie en Europe *Quelle monnaie pour quelle industrie en Europe ?*

L'industrie européenne souffre d'un euro cher qui affaiblit sa compétitivité et provoque de nombreuses délocalisations. Simultanément, la monnaie unique arrive à épuisement avec la crise de la dette souveraine, qui exacerbe les logiques centrifuges. La perspective d'un éclatement de la zone euro, hier improbable, est jugée inévitable aujourd'hui par de nombreux observateurs. Quelle politique monétaire doit être imaginée au service de la croissance et de l'emploi ? Peut-on encore « sauver » l'euro et à quelles conditions ? A défaut, faut-il en organiser la sortie et comment ? Quelles en seraient les conséquences ?

ANIMATION : Julien Landfried

INTERVENANTS :

Jacques Généreux, secrétaire national à l'économie du Parti de Gauche
Emmanuel Todd, essayiste, démographe
Guillaume Bachelay, secrétaire national à l'industrie du Parti Socialiste
André Orléan, économiste, directeur d'études à l'EHESS

10h30



12h30

TABLE
RONDE
2

Echapper à la thérapie de l'austérité en Europe et sortir du piège de la dette

En apportant les garanties nécessaires pour éviter le naufrage bancaire et la panne de liquidités, les Etats se sont fragilisés. Les dettes publiques se sont accrues en recyclant l'endettement privé. Inféodés aux injonctions des agences de notations, les Etats peinent à lever l'emprunt sur les marchés. L'augmentation des taux (qui ont dépassé 20 % en Grèce) empêche les Etats d'honorer le service de la dette. Dans cette situation d'impasse, l'Union européenne a mis en place des dispositifs de soutiens assortis de politiques d'austérité sans précédents. D'une part les mécanismes d'aide s'avèrent insuffisants en volume, d'autre part l'orthodoxie budgétaire aggrave le mal qu'elle prétend combattre : les recettes des Etats se contractent plus rapidement que la réduction des déficits. Comment sortir du piège de la dette et offrir une autre perspective que la cure d'austérité à laquelle les gouvernements européens se sont livrés ? Faut-il restructurer et relocaliser la dette des Etats ?

ANIMATION : Patrick Quinqueton

INTERVENANTS :

Antonella Stirati, économiste, université de Rome
Till Van Treeck, économiste, Fondation Hans-Böckler.
Robert Boyer, économiste, fondateur de l'école de la régulation, directeur de recherche à l'ENS

14h15



16h15

TABLE
RONDE
3

Renversement, retournement, démondialisation, fin du libre marché : les contours d'une nouvelle souveraineté

Un vent nouveau anime le débat en matière économique : face aux défaillances du capitalisme financier, des voies de rupture semblent préfigurer un retour de l'histoire. Nombre d'intellectuels et d'économistes empruntent les voies d'une déconstruction du modèle de la globalisation. Pris dans l'étau des politiques d'austérité, les peuples européens protestent activement et manifestent leur désir de s'approprier leur destin. Face à l'impuissance des modèles sociaux démocrates et libéraux conservateurs, la question de la souveraineté et de la puissance politique revient au centre du jeu. Selon quelles modalités ? Dans quel cadre institutionnel ? A quelle échelle ? La crise politique peut-elle encore être évitée ?

ANIMATION : Bastien Faudot

INTERVENANTS :

Hervé Juvin, économiste, auteur de *Le renversement du monde* (Gallimard, 2010)
Jacques Sapir, économiste, auteur de *La démondialisation* (Seuil, 2011)
Laurent Mauduit, journaliste à Mediapart

16h30



18h30

Dimanche - PRENDRE APPUI SUR LE PEUPLE

9h - Introduction de la matinée : Jean-Luc Laurent

TABLE
RONDE
4

Renouer avec les classes populaires, comprendre la nation, faire vivre la démocratie

La situation économique et politique prend toutes les apparences de l'urgence. Alors que des choix décisifs sont à l'agenda, l'ascension du Front National, l'exécutif impopulaire et l'incapacité de l'opposition à se structurer laissent le peuple orphelin. Les conséquences de la mondialisation (chômage, déclassement des couches populaires et des classes moyennes, questions migratoires) provoquent de nouvelles fractures dans la société française. A la veille du grand débat de 2012, la stratégie de la gauche demeure à cet égard très hésitante. Pourtant, les enjeux exigent une dynamique nouvelle pour aider la Nation à reprendre confiance en elle. Sur quel peuple la gauche pourra-t-elle s'appuyer ? Quel langage doit-elle tenir aux citoyens dont elle entend recevoir le mandat ? Comment renouer avec les classes populaires qui désertent le débat public ?

ANIMATION : Marie-Françoise Bechtel

INTERVENANTS :

Eric Dupin, journaliste, auteur de *Voyages en France* (Seuil, 2011)

Stéphane Rozes, politologue, ancien directeur général de CSA

Monique Pinçon-Charlot, sociologue, co-auteur de *Le président des riches* (Zones, 2010)

9h30



11h30

11h45 - Intervention de clôture : Jean-Pierre Chevènement

Inscrivez-vous !



Carros, Alpes-Maritimes



Les points A, B, C, D repèrent les zones d'hébergement

La commune de Carros est située à 25 km du centre de Nice, sur la route D6202, dans la communauté urbaine Nice-Côte d'Azur : www.ville-carros.fr/

En fonction de votre mode de transport, vous pourrez choisir un hébergement à Carros, sur la route D6202 (Nice-Carros) ou à Nice où l'offre hôtelière est très importante et diversifiée et le réseau de transports dense.

Pour les participants non motorisés, il est préférable de choisir un hébergement à Nice, sur le parcours du bus n°70 qui rallie le centre de Nice à la salle de conférences à Carros, via la Promenade des Anglais et l'aéroport, en 35 mn (les hôtels proposés en page 7 se situent sur ce parcours).

ACCES :

- En voiture : autoroute A8, sortie Nice- Saint-Isidore puis suivre la direction de Carros ; une fois passé le pont de la Manda, suivre Carros-centre et salle **Juliette Gréco, 5 bis boulevard de la Colle Belle - 06510 CARROS.**
- En train : gare SNCF Nice-Ville puis, pour Carros, prendre à l'arrêt Rivoli (10 min à pieds de la gare), le bus n°70 (direct) : descendre à l'arrêt Carros-Médiathèque.
- En avion : aéroport Nice- Côte d'Azur puis pour Carros bus n°70 ; trajet 20 min ; descendre à l'arrêt Carros-Médiathèque.

Compagnies d'aviation :

- Air France : nombreuses lignes au départ des grandes villes de France www.airfrance.fr
- Easy Jet : vols réguliers au départ de Paris, Lyon et Bâle-Mulhouse www.easyjet.com

Pour plus de détails sur les transports urbains de la Communauté urbaine Nice-Côte d'Azur : www.lignesdazur.com tél : 08 1006 1006

A noter : un système de navettes pourra renforcer la fréquence régulière du bus n°70 d'où la nécessité de renseigner votre mode de transport sur le bulletin d'inscription.

La ligne des chemins de fer de Provence dessert aussi Carros (arrêt « Colomars La Manda » à 25 min à pieds de la salle de conférences).

Les tarifs ci-dessous sont approximatifs et donnés à titre indicatif
 Pour tout conseil ou précision relatifs à l'hébergement, contacter :

HÉBERGEMENT

Marcel Coppo 06 86 77 82 29 marcel.coppo@wanadoo.fr

L'ensemble des hébergements à Nice est disponible sur : <http://www.nicetourisme.com/>

A Carros et aux alentours immédiats :

- Hôtel Promotel : 3*/ 75 € / tél : 04 93 08 77 80
- Hôtel Lou Castellet : studios et appartements/ 70 à 120 €/ tél : 04 93 29 16 66
- Hôtel Le Beau Site à Gattières à 4 km : 60 €/ tél : 04 92 08 21 00
- Hôtel Bleu de France à la Roquette-sur-Var : bungalows/ 30 €/ tél : 04 93 08 44 21

Sur la RD 6202 entre Carros et Nice :

- Hôtel Kyriad Saint-Isidore : 2*/49 à 140 €/ tél : 04 92 29 56 56
- Hôtel Servotel : 3*/82 à 105 €/tél : 04 93 29 99 00
- Hôtel Etap Hôtel Nice Palais Nikaïa : 60 €/ tél : 08 92 68 32 48

Autour de l'Aéroport

(15 min Nice Centre/20 min de Carros) :

- Hôtel Etap Hôtel Nice Aéroport : 45 à 62 €/ tél : 08 92 68 06 49
- Hôtel Première Classe : 52 à 62 €/ tél : 04 93 71 72 13
- Hôtel Campanile : 2*/ 79 à 160 eur €/ tél : 04 93 21 20 20
- Hôtel Ibis Aéroport : 2*/73 à 95 €/ tél : 04 89 88 30 33

Dans le centre de Nice / Trajet du bus n°70 :

- Hôtel Meyerbeer Beach : 1*/ 55 à 80 €/ tél : 04 93 88 95 65

- Hôtel Helvétique : 2*/ 55 à 86 €/ tél : 04 93 62 15 55
- Hôtel Carlina : 2*/ 58 à 78 €/ tél : 04 93 80 77 21
- Hôtel Crillon : 2*/ 49 à 85 euro/ tél : 04 93 85 43 59
- Hôtel de Verdun : 2*/ 49 à 99 €/ tél : 04 93 62 24 10
- Hôtel Carlone : 2*/ 50 à 60 €/ tél : 04 93 97 71 11
- Hôtel de la Mer (sur la place Massena) : 2*/ 65 à 99 €/ tél : 04 93 92 09 10
- Hôtel Félix : 2*/ 40 à 85 €/ tél : 04 93 88 67 73
- Hôtel Dante : 2*/ 44 à 85 €/ tél : 04 93 86 81 00
- Hôtel Danemark : 2*/ 40 à 75 €/ tél : 04 93 44 12 04
- Hôtel La petite sirène : 3*/ 69 à 108 €/ tél : 04 97 03 03 40
- Hôtel Locarno : 3*/ 39 à 129 €/ tél : 04 93 96 28 00
- Hôtel de Flore : 3*/ 95 à 170 €/ tél : 04 92 14 40 20
- Hôtel Lafayette : 3*/ 70 à 220 €/ tél : 04 93 85 17 84
- Hôtel Univers : 3*/ 102 à 175 €/ tél : 04 97 03 06 06
- Hôtel Flots d'Azur (sur la promenade des Anglais) : 3*/ 57 à 97 €/ tél : 04 93 86 5125

A proximité de la gare-Nice centre :

- Hôtel Interlaken : 1*/ 54 à 62 €/ tél : 04 93 88 30 15
- Hôtel Oasis : 3*/ tél : 04 93 88 12 29
- Hôtel du midi : 3*/ tél : 04 93 88 36 72
- Hôtel Bristol : tél : 04 93 27 65 43
- Hôtel Nice Côte d'Azur : tél : 04 92 00 20 41



BULLETIN D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU M.R.C. – CARROS 3&4 SEPTEMBRE 2011

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Je viendrai à Carros en utilisant le mode de transport suivant (merci de préciser) :

Avion	<input type="checkbox"/>	Train	<input type="checkbox"/>	Voiture	<input type="checkbox"/>
-------	--------------------------	-------	--------------------------	---------	--------------------------

Je m'inscris en choisissant une des formules proposées (Rayer les formules non retenues et entourer le montant versé)

		Etudiant	Chômeur
Formule n°1	Inscription université d'été uniquement	22 €	12 €
Formule n°2	Inscription université d'été + <i>Tout compris</i> Mérenda (casse-croûte niçois) le samedi midi ⁽¹⁾ + Visite du centre international d'art contemporain + Apéritif d'honneur + banquet républicain en musique	65 €	55 €
Formule n°3	Inscription université d'été + Mérenda (casse-croûte niçois) le samedi midi ⁽¹⁾	45 €	35 €
Formule n°4	Inscription université d'été + Banquet républicain en musique	47 €	37 €
Formule n°5	Banquet républicain en musique (pour les sympathisants uniquement)	25 €	15 €

- RETOURNER CETTE FICHE DANS LES MEILLEURS DÉLAIS⁽²⁾ ACCOMPAGNÉE DU RÉGLEMENT À L'ORDRE DE :
 « Mouvement Républicain et Citoyen – Comité des Alpes Maritimes »
 À L'ADRESSE SUIVANTE : **SAPHYR 136 voie Tripodi Z.I. des Terriers 06600 Antibes**
- REMPLIR UNE FICHE PAR PERSONNE.
- AUCUNE RÉSERVATION NE SERA ENREGISTRÉE SI ELLE N'EST PAS ACCOMPAGNÉE D'UN CHÈQUE DU MONTANT TOTAL DE LA RÉSERVATION.
 - Pour tout renseignement complémentaire, contacter le siège national à contact@mrc-france.org ou par téléphone au 01 55 78 05 40
 - Bulletin téléchargeable à partir du site national : www.mrc-france.org

⁽¹⁾ ATTENTION : les possibilités de restauration à proximité du lieu de nos travaux sont restreintes.

⁽²⁾ Si possible avant le 16 août afin de faciliter la tâche des organisateurs.



Jeunes MRC : dynamiques et conscients !

Adeline Crépin

Secrétaire nationale à la jeunesse

Il y a un an déjà, la création d'un comité pour les Jeunes du MRC était adoptée au Congrès. Cette initiative émanait d'une volonté de renouvellement de la part du MRC. Deux objectifs avaient ainsi été déterminés : recruter des jeunes adhérents et les former aux idées et actions militantes du parti. A ce jour, les effectifs de la structure ont été multipliés par cinq, et plusieurs formations-débats ont déjà mis en exergue la vivacité des Jeunes du MRC. Mais si le comité est aujourd'hui en ordre de marche, beaucoup de chemin reste à parcourir. Le Gouvernement n'a pas su tirer les leçons de la crise économique et sociale. Il n'est pas revenu sur la déréglementation néolibérale mise en œuvre au nom de la concurrence libre et non faussée, qui a provoqué l'affaiblissement de notre industrie et la destruction de nos emplois. Pas plus que la crise de l'Euro n'a entraîné de remise en cause de l'indépendance de la Banque Centrale Européenne, et de la politique de l'euro fort. A la place, des plans d'austérité qui portent atteinte à nos acquis sociaux les plus précieux. Première victime de cette dépression, la jeunesse avec 22 % de chômage, exprime son malaise par l'abstentionnisme électoral. Inquiétante situation qui doit nous inciter à redoubler d'efforts. A cet égard, les Jeunes du MRC entendent saisir le rendez-vous de 2012. Engagés aux côtés de Jean-Pierre Chevènement, nous voulons aider la jeunesse à conquérir sa place dans la société. Cela est possible, si l'Etat reprend la pleine maîtrise de la politique économique que mènera la France, avec pour mot d'ordre : priorité à l'emploi ! Pour ce faire, l'Etat doit impérativement redevenir régulateur, en luttant contre la désindustrialisation, les délocalisations et en redevenant maître de la politique monétaire. Car, redonner à ce dernier tout son rôle, c'est rendre au Peuple sa souveraineté, la fierté de la France, et confiance en l'avenir. Parce qu'il nous appartient de porter ce message auprès des Français et de la jeunesse, nous avons décidé la création d'un site web pour les Jeunes du MRC. Cette première initiative viendra appuyer l'action de Jean-Pierre Chevènement pour 2012.

Adhérer au MRC, c'est rester libre



Mouvement Républicain et Citoyen

FICHE INDIVIDUELLE D'ADHESION

2011

DEPARTEMENT :

Comité local (éventuellement).....

Participation au comité national jeunes

Je soussigné(e) NOM.....Prénom.....

Adresse.....

Ville.....CP.....

Profession.....Lieu professionnel.....

Syndicat (pour participation éventuelle au secteur monde du travail).....

Téléphone.....Portable.....

Courriel.....

Mandat(s) électif(s) éventuel(s).....

Souhaite adhérer au MRC renouveler son adhésion au MRC

et joint un chèque de €, à l'ordre de AFMRC

(La cotisation nationale est de 55 € minimum, + cotisation libre selon revenus

ou 25 € pour les personnes au RSA, en recherche d'emploi, étudiants et moins de 25 ans)

Un reçu fiscal vous sera fourni pour vous permettre de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 % du montant de votre cotisation.

Fait à..... le

Signature.....

BULLETIN A RETOURNER ACCOMPAGNE DU CHEQUE A : MRC - 3 AVENUE DE CORBERA - 75012 PARIS